

SUÈDE

La croissance de la productivité est repartie à la hausse au cours des dix dernières années, aidant la Suède à réduire légèrement son écart de revenu par rapport aux États-Unis.

Priorités d'action

Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie

Enjeux et recommandations : Afin de réduire le nombre d'absences pour cause de congé maladie, il était recommandé de limiter dans le temps le versement des prestations d'invalidité (tout en procédant à des réévaluations régulières), ainsi que de renforcer les pouvoirs du Conseil national d'assurance sociale à l'égard des caisses locales, afin de veiller à ce que les orientations adoptées soient effectivement appliquées.

Mesures prises : Les organismes locaux d'assurance sociale ont été transformés en services de l'État, ce qui devrait améliorer la mise en œuvre des orientations adoptées. Depuis 2005, une partie des prestations d'assurance maladie sont financées par les employeurs. Le niveau des prestations d'invalidité a, quant à lui, été revu à la hausse.

Réduire la présence de l'État dans l'économie

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence, il était recommandé de veiller à ce que le droit de la concurrence s'applique effectivement au secteur public, d'accroître les possibilités offertes aux entreprises privées de demander réparation devant les tribunaux, de définir clairement les types d'activités auxquelles peuvent légitimement se livrer les collectivités locales, et de garantir des conditions de concurrence équitables. Il était également préconisé de rationaliser et de renforcer les organismes de contrôle des marchés publics et de les habiliter à imposer des sanctions.

Mesures prises : Aucune mesure récente.

Réduire les coins fiscaux sur les revenus du travail

Enjeux et recommandations : Afin de stimuler l'offre de main-d'œuvre et de favoriser le développement du capital humain, il était recommandé d'abaisser l'ensemble des taux d'imposition marginaux sur le revenu, en relevant le seuil d'application de l'impôt national sur le revenu, ainsi que d'élargir les bases d'imposition, en restaurant puis en augmentant l'impôt sur la propriété et en supprimant les exemptions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Mesures prises : La moitié de la quatrième phase du programme pluriannuel précédemment adopté, visant à rendre déductibles les cotisations de retraite des salariés, a été mise en œuvre. Les écotaxes ont été de nouveau renforcées, ce qui s'est accompagné d'une révision à la hausse de l'abattement à la base pour les revenus faibles et moyens, ainsi que d'une réduction des cotisations patronales d'assurance sociale, destinées à compenser le relèvement des taxes environnementales. En tant que dernière mesure du programme pluriannuel, les taux moyens et marginaux de l'impôt sur le revenu ont été réduits en 2006, en particulier pour les revenus faibles et moyens.

Faire augmenter la durée du travail

Enjeux et recommandations : Étant donné la nécessité de renforcer l'offre de main-d'œuvre pour garantir la viabilité du système de protection sociale sur le long terme, il était recommandé au gouvernement de reconsidérer ses projets concernant l'inscription dans la législation du droit à un congé sabbatique d'un an et l'introduction d'un programme pilote de réduction de la durée du travail (prévoyant une diminution de 25 % du temps de travail sans perte de salaire).

Mesures prises : Le programme de congé sabbatique et le programme pilote de réduction de la durée du travail ont été lancés le 1^{er} janvier 2005. Toutefois, afin de limiter l'incidence négative de ces programmes sur l'utilisation de la main d'œuvre, de nouvelles mesures en faveur de l'emploi (par le biais de la formation et de primes pour les emplois dans les municipalités) ont été introduites.

Libéraliser le marché du logement

Enjeux et recommandations : Afin de réduire les distorsions ayant rompu le lien entre l'offre et la demande, il était recommandé de supprimer progressivement la réglementation des loyers et d'assouplir les règles d'urbanisme.

Mesures prises : Des mesures sont en cours d'adoption pour accroître la transparence dans l'allocation des appartements donnés en location et des garanties de l'État pour aider les jeunes à louer des appartements sont à l'étude. Une commission chargée par l'État d'étudier le rôle du logement social doit présenter un rapport en 2007. Mais aucune mesure n'a été prise pour alléger l'encadrement des loyers.